

Les cailloux roulés du Quaternaire et du Landénien ont-ils été utilisés par l'homme de l'époque Néolithique?

par M. EM. DE MUNCK

L'utilisation par l'homme néolithique, pour la confection de ses instruments, de cailloux roulés provenant de la base du Quaternaire a été souvent contestée et, je dois le dire, c'est en vain que jusqu'ici, par exemple, j'ai exploré la station néolithique de Moorsel⁽¹⁾ — où abondent ces cailloux roulés — dans le but de découvrir, parmi ceux-ci, des pièces plus ou moins utilisées.

Mais ayant naguère fait de très nombreuses recherches sur le territoire de Saventhem, j'y ai découvert une importante station néolithique⁽²⁾ d'où proviennent sept objets que je vais décrire sommairement :

Les deux premières pièces sont des cailloux roulés de silex tels qu'ils se rencontrent ordinairement à la base du Quaternaire de la région de Saventhem.

Ils présentent chacun, en partie, un aspect craquelé; mais leurs craquelures peu profondes, ne sauraient être confondues avec des étoilures de percussion proprement dites et les courants d'eau tertiaires et quaternaires qui les ont charriés, durant des millénaires, ainsi que les pressions qu'ils ont subies dans les dépôts caillouteux dont ils sont originaires ont été impuissants pour en faire ne fut-ce que des pseudo-éolithes.

Aussi, ne présentent-ils ni le moindre bulbe, ni la moindre étoilure, ni le moindre esquillement de percussion.

La troisième pièce n'est qu'un caillou roulé éclaté en cupules par des actions purement naturelles et ne présentant par conséquent aucun des susdits caractères qui pourraient permettre de la considérer comme ayant été utilisée par l'homme préhistorique.

Par contre, quatre autres offrent sur leurs pourtours de nombreux esquillements dont quelques-uns sont juxtaposés.

(1) E. DE MUNCK — *La station néolithique de Moorsel (Brabant)*, Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, année 1931.

(2) E. DE MUNCK — *Contribution à la Préhistoire de la Forêt de Soignes et de la Forêt Charbonnière*, Bulletin de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 4^e trimestre, 2 juillet 1921.

La huitième pièce est un caillou roulé de silex dont il a été détaché de nombreux éclats et constitue incontestablement un nucléus grossier, il est vrai, mais cependant parfaitement caractérisé.

J'ai recueilli ce nucléus au cours d'une fouille méthodique que j'ai faite dans le Bois d'Havré (Hainaut), au lieu dit Beau-Val.

Je sou mets tous les objets que je viens de décrire sommairement à l'examen de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire en faisant observer qu'en tous cas, les faces d'éclatement qui se voient sur les quatre derniers offrent incontestablement une patine lustrée fort ancienne qui, bien certainement, n'existerait pas si l'on avait à faire, par exemple, à des objets brisés ou ébréchés accidentellement par l'action d'instruments aratoires modernes.

A première vue, la question que je soulève pourrait paraître sans grande importance mais, cependant, n'y a-t-il pas lieu de considérer, tout au moins, que, surtout lorsque l'homme néolithique était établi dans une région très éloignée des gisements naturels des silex crétacés, il était parfois contraint de se servir d'outils de fortune faits de cailloux provenant des affleurements du Quaternaire existant aux endroits même qu'il habitait ?

La présence d'outils très grossiers à facies éolithique est, d'autre part, fort fréquente même dans les gisements occupant un niveau stratigraphique nettement néolithique c'est-à-dire, par exemple, à la surface de la terre à briques surmontant de fortes épaisseurs de limon hesbayen, ce qui exclut toute possibilité d'un mélange avec les cailloux roulés de la base du Quaternaire.

Dans ce cas, au lieu d'employer ces cailloux l'homme néolithique utilisait, sur place, en guise d'outils de fortune, les moindres éclats, les plus grossiers déchets de taille résultant du débitage des blocs de silex crétacés apportés antérieurement par lui ou des prédécesseurs.

Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans un gisement stratigraphiquement et très nettement néolithique, il puisse se trouver, associés à des restes de la plus belle industrie de cette époque, des outils de fortune à facies éolithique.

Ce cas se présente dans un très grand nombre de stations néolithiques que j'ai explorées dans le Hainaut et le Brabant.

Tout dernièrement, — pour n'en citer qu'un exemple — en procédant au classement d'un ensemble de matériaux d'étude que je compte offrir en don au Musée Royal d'Histoire Naturelle, j'ai été frappé de ce que, notamment dans une série d'objets de l'époque néolithique provenant de Naast (Hainaut), les outils de fortune sont presque aussi nombreux que ceux appartenant à la belle industrie de cette même époque.

Un neuvième objet montre enfin que, même en plein centre industriel néolithique de Spiennes, là où l'homme préhistorique pouvait employer,

sans la moindre parcimonie, le silex que lui offrait si abondamment l'assise crétacée de la localité il utilisa de grossiers galets de silex verdis provenant du cailloutis que surmonte, dans la région, le sable glauconifère Landénien marin (Eocène inférieur).

Cet objet qui n'est autre qu'une ébauche de hache présentant, très nettement, les caractères propres à l'industrie néolithique spiennienne a été recueilli, par moi-même, au cours d'une fouille que j'ai faite à l'emplacement d'un des nombreux ateliers de taille du célèbre « Camp-à-Cayaux ».

Il est intéressant de noter en passant que cette ébauche de hache a été brisée en deux morceaux à l'époque néolithique, comme le montre la patine blanche bleuâtre dont chacun de ces morceaux est entièrement recouvert.

Ayant séjourné longtemps dans des positions différentes au sein d'un terrain crayeux, il se fait que la moitié supérieure de la hache marquée A, ne présente pas d'incrustations calcaires tandis que celles-ci recouvrent la moitié inférieure marquée B et que le contraire se présente sur les faces opposées.

Enfin, sur la face marquée A, se voit la croûte naturelle brune et verdâtre qui caractérise les galets de silex originaires du cailloutis sur lequel repose le sable glauconifère Landénien marin des environs de Mons.
